

ABONNEMENT.

SAUMUR: 30 fr. 16 9
Poste: 35 fr. 18 10

On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 NOVEMBRE

LE COADJUTEUR.

Le besoin s'en faisait sentir! On parle sérieusement de demander au Congrès constitution d'une vice-présidence de la République.

M. Grévy a besoin d'un coadjuteur. Les pressées fatigues que lui ont occasionnées les innombrables signatures qu'il a mises au cas des recours en grâce de messieurs les assassins, l'obligent à se reposer.

Il peut encore toucher ses appointements pour ne rien faire, ses frais de voyage pour ne pas voyager et ses frais de représentation pour ne pas représenter; mais il ne peut plus signer. Il va y avoir grand deuil à Hazas.

Mais, nous dira-t-on, la Constitution ne souffre mot de cette institution? Nous répondons que les Constitutions républicaines ne sont pas faites pour autre chose que pour être violées par les républicains.

Mais cela va coûter cher, car le Président touchant douze cent mille francs d'appointements par an, on ne pourra vraisemblablement pas donner moins de la moitié, soit 600,000 francs, au vice-Président? Ce n'est pas bon marché assurément, mais n'avons-nous pas les plus-values de recettes? Les postes ont donné en septembre une plus-value de près de deux millions. Il est vrai que c'est la seule, et que pour la retrouver la République devrait s'astreindre à recommencer les élections tous les mois, car ce sont les envois de circulaires, brochures électorales, etc., etc., qui ont donné ce gros bénéfice aux postes, et nous ne croyons pas que la République ait beaucoup à gagner à ce recommencement.

Mais ces deux millions de plus-value au lieu d'être employés à amoindrir notre dette, à remplir nos arsenaux, à refaire notre marine épuisée par le Tonkin, à soulager l'agriculture et l'industrie, pourraient servir

à rétribuer pendant quelques mois le coadjuteur de M. Grévy. Mais M. Grévy, qui a jadis si vigoureusement flétri l'institution d'une présidence, n'accepterait jamais cette idée de vice-présidence. Bah! qui peut le plus peut le moins, et en un point du moins M. Grévy n'est pas chiche: c'est au sujet des démentis qu'il se donne à lui-même. Sur tous ces points, donc, aucun obstacle. Reste la fatigue de M. Grévy. Eh bien! mais, si M. Grévy est si fatigué que cela, de n'avoir rien fait, nous nous permettrons d'indiquer un moyen infiniment plus simple et moins dispendieux: Qu'il s'en aille! Ce moyen est même tellement simple que nous sommes presque tentés de croire que les journaux républicains, et ils sont nombreux, qui ont lancé ce ballon et même donné les noms des candidats à la vice-présidence, inter quos ceux de MM. de Freycinet et Brisson, ont voulu seulement aviser tout doucement M. Grévy que le temps était venu pour lui de retourner à l'élevage des lapins, aux effets retro et autres chères études de sa jeunesse et de son âge mûr, de quoi nous ne saurions raisonnablement les blâmer. EDOUARD GRIMBLOT.

Chronique générale.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

M. DAUTRESME, député de la Seine-Inférieure, est nommé ministre du commerce.

M. GOMOT, député du Puy-de-Dôme, est nommé ministre de l'agriculture.

Les colonies restent attachées à la marine.

M. Dautresme appartenait à l'ancienne Gauche radicale, M. Gomot à l'Union démocratique. Tous deux sont libéraux et anti-opportunistes. M. Gomot est un ancien conseiller à la Cour de Riom. Il a été surtout mis en évidence dans la session dernière par son rapport sur la mise en accusation

du ministère Ferry dans lequel il a conclu contre la mise en accusation en insérant toutefois des réserves fort remarquables.

Les deux nouveaux ministres remplacent MM. Pierre Legrand et Hervé-Mangon.

Les autres membres du cabinet restent en fonctions.

Il sera ultérieurement pourvu au remplacement des sous-secrétaires d'Etat démissionnaires. (Petite France.)

C'est décidément M. Blanc, député de la Savoie, qui présidera aujourd'hui la séance d'ouverture de la nouvelle Chambre, en qualité de doyen d'âge.

Cedéputé estarrivé avant-hier à Paris et se trouvait hier au Palais-Bourbon.

Il prononcera une allocution dans laquelle il fera appel à l'union des républicains.

LES CHAMBRES.

Voici l'ordre du jour de la première séance de la Chambre et du Sénat tel que le publie le Journal officiel:

Session extraordinaire de 1885.— Ordre du jour du mardi 10 novembre.

- A deux heures, séance publique.
1. Installation du président et des secrétaires d'âge.
2. Scrutin pour la nomination du président provisoire.
3. Scrutin pour la nomination de deux vice-présidents provisoires.
4. Installation du président provisoire.
5. Tirage au sort des bureaux.
6. Fixation de l'ordre du jour.

Le vent n'est plus aux invalidations, du moins dans l'entourage du ministère de l'intérieur. Il paraît que les dossiers électoraux parvenus à la place Beauvau ne sont point à l'honneur de l'impartialité républicaine. Les faits de pression administrative forment une montagne, à côté des rares

protestations contre les quelques élections conservatrices. M. Allain-Targé craindrait-il que, si la majorité tentait une campagne d'invalidation, le scandale de la pression administrative, gouvernementale, qui s'est exercé d'une façon monstrueuse dans certains départements, ne fût dévoilé publiquement et ne rejallât sur le cabinet Brisson tout entier?

Nous lisons dans le Ben Citoyen de Tarare, organe républicain:

« La vérification des pouvoirs de la moitié des élus durera une huitaine; pour l'autre moitié, ce travail nous conduira jusqu'à la fin de l'année.

« Nous sommes d'avis que la Chambre ne doit annuler des élections que pour des faits très-graves et sans esprit de parti. Il est bien évident que ce qui a fait l'élection des monarchistes, ce sont les fautes des républicains, encore plus que les manœuvres déloyales.... Il faut avoir le triomphe modeste, car, tous comptes faits, depuis 4 ans la République a perdu beaucoup de terrain.

« Nous l'avions constaté depuis longtemps; mais nous passions pour un rabat-joie républicain.

« On écoute, en effet, plus facilement les flatteurs que ceux qui disent des vérités peu agréables; les républicains auront donc à se bien surveiller, s'ils veulent garder la direction des affaires, car, une chose triste à constater, c'est que l'écart entre les voix des républicains et les voix des réactionnaires, n'est plus bien grand... »

Cette feuille donne ensuite son programme sur lequel devront s'entendre les élus.

Le rédacteur veut surtout l'ajournement de toutes les révisions constitutionnelles et « qu'on cesse de taquiner le clergé, mais appliquer strictement le Concordat; ce qui est préférable à la séparation des Eglises et de l'Etat. »

Notre confrère républicain dit encore:

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA ROCHE-NOIRE

PAR MARIE MARÉCHAL.

On sort de l'église. Guillaume se relève chrétien catholique. Quel changement! quelle force mystérieuse l'a terrassé ainsi! Il ne se sent plus le même homme. C'est avec une émotion tendre et répétante qu'il voit passer tout près de lui son père avec sa haute taille et sa démarche imposante. C'est sans haine et sans fiel qu'il voit à son bras une mignonne petite femme, tout enveloppée dans ses épaisses fourrures. Antoinette marche derrière lui silencieuse et recueillie. Guillaume suit à quelques pas.

— Eh bien! mignonne, n'as-tu pas froid? dit tout près de lui une voix claire, une voix d'enfant.

— Merci, chère tante, il fait si beau! C'est une nuit de printemps!

— Une nuit divine! chante le cœur de son cousin.

Au bout de quelques secondes, la première voix reprend:

— Tu ne dis rien, Antoinette. Je te crois capable de continuer tes prières. Ne trouves-tu pas

cependant que la messe a été bien longue? Pour moi, je l'avoue, j'ai hâte d'être devant un bon feu et de faire honneur au réveillon. Je me meurs de faim! Eh bien! tu ne réponds pas?

— Laissez donc Antoinette en repos, ma chère, dit tout à coup M. de Guitry, qui parle pour la première fois, et, s'il vous faut absolument troubler les méditations de quelqu'un, faites-moi la grâce de troubler les miennes.

Puis se retournant vers la jeune fille:

— Je crains que vous ne vous heurtiez contre quelque caillou, mon enfant. Nous vous cachons le falot, et la nuit est devenue obscure. Donnez-moi le bras. J'en ai encore un à votre service.

On arriva au bas de la côte. Une calèche à deux chevaux attendait. Lehiban se tenait déjà à la portière. Guillaume revit les trois visages avec un bonheur attendri.

— Bonsoir, mon père, dit-il tout bas pendant que Lehiban s'élançait sur le siège à côté du cocher.

Et il resta au pied de la falaise jusqu'à ce qu'il ne pût plus distinguer les lanternes brillantes de la voiture, qui couraient dans la nuit.

Le lendemain, à peine l'aube matinale avait-elle blanchi les cimes escarpées de la falaise, que Guillaume, qui ne s'était pas couché pendant cette courte nuit, frappait à la porte du presbytère. L'abbé Gaël rentrait de la messe de l'aurore, et

il alla ouvrir lui-même pour ne pas déranger sa vieille servante.

— Monsieur le vicomte de Guitry! s'écria-t-il stupéfait. A cette heure!

— Mon père, dit Guillaume, dont la voix tremblait, est-il trop tôt pour que la brebis égarée revienne au bercail?

— Oh! mon enfant! répondit le vieux prêtre en lui tendant la main, mon cher enfant! que Dieu soit béni!

Et il entraîna le jeune homme dans une salle basse du presbytère, éclairée seulement par la lueur mourante de l'âtre.

Ce qui se passa dans ce long entretien, Dieu seul le sait; mais, lorsque Guillaume sortit de la pauvre demeure du pasteur, la pleine lumière du jour frappa sur son visage saintement joyeux. Le Dieu trop oublié de son enfance, infini dans ses miséricordes, était devenu le Dieu qui réjouissait et renouvelait sa jeunesse.

— Soyez tranquille, mon enfant, lui disait l'abbé Gaël en le reconduisant sur la route, ce soir, à six heures et demie, votre lettre sera remise. Envoyez-la moi par Jeanne-Marie. Et maintenant, mon cher Guillaume, mon enfant perdu et retrouvé, bénissez Dieu, bénissons-le ensemble, et laissons le reste entre ses mains.

Ce soir-là, le curé dînait à la Roche-Noire. Suivant une vieille tradition en honneur chez les

Guitry, il trouva sous sa serviette le don annuel du château pour les pauvres nombreux de sa paroisse si dispersée.

— C'est trop, monsieur le baron, dit-il en soulevant un gros sac d'or et d'argent. C'est vraiment trop!

— Non, mon cher curé, la part à Dieu doit être double cette année, répondit le baron avec un sourire d'intelligence.

Les deux femmes apportèrent aussi leur offrande, à laquelle était jointe celle de la tante Irène, et, après le dîner, l'abbé Gaël examina avec une joie d'enfant les brassières, les petits béguins, les jupons chaudement ourlés, et les tricots, où Mlle de Kerguel excellait: gilets, camisoles, bas, couvertures d'enfants.

Ce soir-là, la partie d'échecs eut complètement tort.

— Vous me la devez, faites-y bien attention. Je compte que vous vous acquitterez le 1^{er} janvier. Vous ne pouvez me manquer en un jour pareil, dit le baron à voix basse en reconduisant son digne hôte jusqu'à la porte extérieure du vestibule, où ils causèrent un grand quart d'heure d'un air fort animé.

On était au soir du 1^{er} janvier. Antoinette et la baronne entraient dans la grande salle vers six heures pour déposer sur la table une corbeille de

« Avant la fin de l'année, les Chambres devront se réunir en congrès pour nommer le Président de la République. M. Grévy a accepté d'être réélu. Nous estimons beaucoup M. Grévy, mais nous sommes d'avis qu'un Président ne doit être élu d'abord que pour 4 ans et n'être rééligible qu'après 4 ans d'interrègne.

» Nous sommes donc bien pauvres en hommes ! La République n'a donc pas de Dauphins ? Gambetta était donc le seul ? Allons-nous être condamnés au papa Grévy à vie ?

» Si M. Grévy est réélu, nous prouverons que la République manque d'hommes capables, alors nous sommes finis ; nous ne sommes plus que des grenouilles demandant un Président à vie, en attendant de demander un Roi ! »

UN PETIT SOU, S. V. P.

Il faut donc beaucoup d'argent pour soutenir la République ? On sait ce que la propagande républicaine, la candidature officielle coûtent à notre budget. Les fonds secrets y sont inscrits pour une respectable somme. Eh bien, cela ne suffit pas.

La République française enguirlande, patronne avec une ardeur fiévreuse le projet de cotisation d'un sou par semaine qu'un inventeur de Maine-et-Loire propose de demander à chaque républicain, et avec une science arithmétique qui surpasse de beaucoup sa science géographique, la République française explique longuement qu'un sou et un sou font deux sous, et qu'avec beaucoup de deux sous on pourra éviter à l'avenir les mésaventures d'octobre.

« Pour que la démocratie triomphe de la réaction, dit-elle en terminant, il lui faut le sou par semaine ».

Or, quand un régime ne se soutient plus que par l'argent, il est bien bas, et les sous que quête la République pourraient bien ne servir qu'à payer son linceul.

M. le comte Albert de Mun a adressé à la presse monarchique et catholique de Paris la lettre suivante qui nous paraît devoir clore toute polémique :

« Paris, le 9 novembre 1885.

» Monsieur le rédacteur en chef,
» Afin de ne pas soulever une division entre les catholiques, je renonce au projet d'organisation que j'avais annoncé par ma lettre au vicomte de Bézillac.
» Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

» A. DE MUN. »

LES RENFORTS POUR LE TONKIN.

Les départs de transports pour l'Extrême-Orient se succèdent sans relâche. Les détachements réunis dans les ports sont immédiatement embarqués.

Le Tonkin parti de Brest est signalé en vue

de Tarifa sur les côtes d'Espagne. Il se rend à Alger pour y compléter son chargement.

QUATRE MILLE MORTS.

« Depuis le 15 mai jusqu'au 31 août, d'après les chiffres officiels, il y a eu au Tonkin 4,000 hommes enterrés. »

Voilà, dans son effrayante réalité, l'aveu formulé par le *Journal des Débats*.

Depuis trois mois, anémiés par les fièvres et les privations, nos malheureux soldats succombent par milliers dans les hôpitaux, nos colonnes expéditionnaires laissent à leur suite des centaines de fosses, creusées dans la boue et dans la vase des rizières du delta. Nous ne l'avions, hélas ! que trop réellement annoncé !

Aux premiers aveux de la République française, viennent s'ajouter les constatations irréfutables du *Temps* et du *Journal des Débats*.

Ainsi donc, là-bas, tandis que les Annamites massacrent par milliers les malheureux chrétiens ; pendant que le général Prudhomme dans son intenable situation arrête toutes les dépêches qui pourraient la faire connaître ; alors que le général de Courcy n'a échappé que par miracle à la poursuite des émissaires de Thuyet ; au moment enfin où l'état-major se demande avec anxiété ce que le général de Négrier peut bien tenter pour sauver sa colonne ; — au Tonkin et dans toute l'étendue de l'Annam, nos soldats, contaminés par le fléau, meurent obscurément, sans une parole de consolation, dans le criminel isolement religieux où les ont constamment tenus les misérables qui mentent à la France, qui la ruinent et la déshonorent.

On lit dans le *Moniteur de Rome* :

LES PRINCES D'ORLÉANS, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE.

La *Gazette de Cologne* a publié, ces jours-ci, une note que le *Reichsbote* appelle très-officieuse (*hochofficios*) sur le mariage d'Eu.

Le journal allemand attaqua vivement les alliances de famille des princes d'Orléans avec la Russie, et avertissait en même temps la République de s'allier « aux ennemis de la Russie ».

Cette sortie a naturellement excité la curiosité. Tous se demandent le but que poursuit l'organe officieux. La *Post* vient jeter, aujourd'hui, plus de lumière sur cet incident diplomatique. Elle fait une charge violente contre le discours que M^r d'Hulst a prononcé à cette occasion. La *Post* l'appelle une démonstration politique en faveur du Danemark et de la Russie contre l'Allemagne, et prétend que ces paroles n'ont pu être proférées qu'avec le *placet* des princes et de leurs alliés. M^r d'Hulst ne s'attendait probablement pas à pareille exécution. La *Post* s'élève ensuite contre l'alliance de l'*ultramontanisme* français avec la Russie contre l'empire allemand.

En face de ces manifestations, « que feront les républicains ? » se demande l'organe

officieux. La *Gazette de Cologne* les engage à s'allier avec les ennemis de la Russie. Il faudrait pour cela que les républicains fussent persuadés que la Russie veut servir la cause des d'Orléans. Cette persuasion, ils peuvent la trouver dans la présence fréquente des membres de la famille du czar aux châteaux des princes.

Sur quelle combinaison politique la République doit-elle s'appuyer pour conjurer ce danger ? Se confier dans des violences contre les princes, serait un peu dangereux. Il n'est pas permis de ne pas voir qu'en Hongrie on a été péniblement affecté du fait que la Russie arrête les aspirations slaves, chaque fois qu'elles ne se produisent pas sous son égide.

On voit surgir la possibilité que la question des Balkans, que l'on espérait résoudre par le rétablissement du *statu quo ante*, NE PROVOQUE ENCORE DE NOUVELLES COMBINAISONS ET DE NOUVELLES COMPLICATIONS.

Que signifient ces menaces contre la Russie ? Cet article nous ouvre une perspective surprenante sur l'avenir, au moment même où l'on annonce l'ouverture de la Conférence. Quelle situation diplomatique !

DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS.

La *Défense* reçoit de son correspondant de Rome une importante dépêche annonçant que S. S. Léon XIII va incessamment adresser aux catholiques de l'univers une encyclique sur « les principes chrétiens et leur application dans la politique ».

Ce document pontifical, écrit dans un magnifique langage, d'un ton très-élevé, porte pour titre : « Du gouvernement des États. »

Les droits de l'Église, l'obligation et les devoirs qui s'imposent à tous dans la vie privée et dans la vie publique, les misères matérielles et morales produites par l'oubli de ces principes religieux, constituent la première partie de l'encyclique.

A la doctrine, le Souverain Pontife fait succéder la pratique en indiquant comment, de quelle manière et dans quelle mesure les catholiques doivent mettre en pratique ces principes.

Nous attendrons respectueusement la parole de S. S. Léon XIII, convaincu qu'elle tracera nettement aux catholiques la voie à suivre, au milieu des difficultés que l'Église et la société contemporaine traversent.

E. R.

Madagascar

LA VÉRITÉ SUR FARAFATTE

Chaque jour amène de nouvelles révélations, de nouveaux aveux.

Sur la communication du *Créole* de la Réunion, nous avons fait connaître ce qu'avaient réellement été l'entreprise de Farafatte, la reconnaissance d'Amboudimadirou.

La précision des renseignements donnés par le *Créole* ne permit pas au gouverne-

ment de les mettre en doute, mais le lendemain même de leur publication, un rapport parut à l'*Officiel*.

Dans ce document, la marche sur Farafatte devenait une simple reconnaissance, la surprise d'Amboudimadirou, une marche offensive.

Les faits que nous avons révélés étaient malheureusement si certains que l'opportuniste Paris se voit dans l'obligation de les confirmer.

Non-seulement le corps expéditionnaire n'a pas réussi dans ses entreprises, mais voici ce qu'a été pour nous cette malheureuse expédition.

Nous laissons la parole au Paris :

« Pendant la nuit qui a précédé la marche en avant, une trentaine de matelots furent débarqués, sans bruit, de la *Naïade*. Ils étaient tous porteurs d'un fanal. A deux heures, ces porte-flambeaux avaient rejoint leurs camarades et partaient en avant prendre les positions qui leur avaient été indiquées.

» L'amiral Miot espérait pouvoir attirer l'armée des Hovas sur un point indiqué ; pendant ce temps, nos troupes avaient donné l'assaut à la ville, en l'attaquant du côté opposé.

» Malheureusement ce moyen n'a pu réussir.

» L'ennemi averti par ses espions n'est point tombé dans le piège, et s'est refusé à masser ses forces sur un seul point. Il a attendu de pied ferme notre attaque, en se gardant à merveille.

» Ainsi que je vous l'ai dit, les Hovas avaient parfaitement eu connaissance du plan d'attaque.

» Ils ont même reçu, avec une fusillade des plus nourries, les artilleurs de la marine et les marins canonniers, qui n'avaient pu débarquer que le matin, et qui essayaient de mettre leurs pièces en batterie sur le rivage.

» Le feu de peloton de l'ennemi était surtout dirigé contre l'artillerie. La terreur que les coups de canons inspirent aux Hovas explique cette rage.

» L'amiral Miot, à cheval au milieu des troupes, a montré le plus grand sang-froid et le plus grand courage. Les balles pleuvent littéralement autour de lui.

» Je dois signaler aussi la brillante conduite de l'aumônier de la *Naïade* qui se multipliait afin de transporter à l'ambulance tout homme atteint. Le médecin en chef n'a point eu de meilleur collaborateur.

» Les premières pièces commençaient même à manquer de munitions lorsque le bataillon des marins-fusiliers et la compagnie de débarquement de la *Naïade* ont volé à leur secours.

» Cette intervention a été des plus heureuses. Sans le courage de nos braves marins, les canons allaient tomber au pouvoir des ennemis.

» A trois heures, nos troupes étaient dans l'obligation de battre en retraite. »

Est-ce clair, cette fois ?

Sans l'intervention héroïque de nos fusiliers-marins, l'artillerie française tombait aux mains de l'ennemi ! Cela établi, tout s'explique ; on comprend mieux l'effroyable situation de l'amiral Miot, des chefs de nos divers établissements, des soldats qui ne peuvent se maintenir dans leurs misérables campements qu'en faisant preuve nuit et jour d'une constante abnégation, d'un éblouissant courage.

V. TAUNAY.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 novembre.

La Bourse est plus animée : les achats habituels du lundi donnent aux cours une grande fermeté. Les rentes françaises font de sensibles progrès : le 3 0/0 est à 79.90, l'amortissable est à 81.65, le 4 1/2 0/0 nouveau à 108.10.

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1.310. Les demandes sont nombreuses et le titre ne vient pas sur le marché. Dans ces conditions, rien ne serait plus facile que de provoquer une campagne de hausse.

Les achats de l'épargne se portent, avec entrain, sur les obligations du Crédit Foncier. Celles des emprunts 1880 et 1885 ont l'avantage de n'être immédiatement qu'une très-faible mise de fonds. Les autres versements se font par sommes de 50 fr. de six mois en six mois, ce qui est à la portée de tous.

Le Crédit Lyonnais continue à baisser. On demande la Société Générale à 450 fr. Le Panama est toujours offert, mais les acheteurs se font de plus en plus rares.

Les actions de chemins de fer sont cotées : Est 771.25, Nord 1.490, Orléans 1.300, Ouest 837.50.

(A suivre.)

leurs qu'elles venaient de terminer, lorsqu'elles furent frappées toutes deux à la fois du luxe du couvert. Le surtout des grands jours, les candélabres d'argent massif, les cristaux étincelants s'épandirent sur la nappe satinée.

— Qu'est-ce que cela veut dire ? Et Benoît perdit la tête ? s'écria M^r de Guilty. Tout cet appareil mondain pour notre cher curé, qui fait cas des pompes de Satan comme un chartreux ou un trappiste ! Et cinq couverts ! Qui donc a donné ces ordres ?

— M. le baron lui-même, madame, répondit le maître d'hôtel, qui était occupé dans l'office voisin à ranger en ordre de bataille des bouteilles poudreuses à la mine des plus vénérables.

— C'est étrange, répéta la baronne d'un air pensif. Le grand lustre allumé, la vaisselle de cérémonie, les cinq couverts ! On a tué le veau gras aujourd'hui. Tiens, Antoinette, vois si je me trompe : avec les progrès de la civilisation, le veau gras est devenu une dinde truffée !

Et elle montrait du doigt une superbe pièce où les truffes abondaient sous la graisse transparente, et que le maître d'hôtel portait respectueusement à la cuisine entre les mains du chef.

— D'où vient cette dinde, Antoine ? demanda-t-elle au vieux domestique.

— Elle arrive de Brest, madame, et par le télégraphe, à ce que m'a dit M. Lebihan.

— Par le télégraphe ! s'écria la jeune femme en riant de bon cœur. Oh ! du moment où Lebihan est dans le secret, mes espérances se confirment.

— Mais que voulez-vous dire, ma tante ? demanda Antoinette. Je ne comprends rien à tous vos étournements. Il y a un convive que mon oncle veut bien traiter, voilà tout.

— Et tu ne devines pas un peu quel est ce convive, chère innocente ? Il est vrai que tu n'as pas surpris comme moi certaine enveloppe de lettre avec une certaine adresse écrite par une certaine main, et tombée dans la bibliothèque le soir de Noël. Je voulais te faire une surprise, d'autant plus que je n'étais pas suffisamment renseignée, mais le moment approche, et que deviendrais-tu si je ne te préparais pas au coup de foudre... je veux dire Guillaume ?

— Quoi ! ma tante, vous supposez... ?

— Je ne suppose pas, ma chère, je suis certaine maintenant, la dinde truffée aidant.

Comme ces deux heures parurent longues à Antoinette ! Elle ne quittait pas la pendule des yeux. M. de Guilty lisait son journal auprès de la cheminée ; la baronne, dans l'embrasure d'une fenêtre, soulevait le rideau de mousseline pour essayer de voir dans la cour ; mais il faisait nuit noire, pas de lune et pas d'étoiles, rien que la neige qui tombait en légers flocons depuis le matin.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

SOCIÉTÉ DE TOPOGRAPHIE DE FRANCE.

Distribution solennelle des prix, du 8 novembre 1885, dans l'amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. de Lesseps.

Section de Saumur.

Médaille d'argent de 2^e classe :
M. Doussain, capitaine au 70^e régiment territorial d'infanterie, président de la section de Saumur.

Mentions honorables :
M. Lecanu, sergent-major ;
M. Doussain, caporal.

LES DÉPUTÉS DE MAINE-ET-LOIRE.

Voici, d'après la *Petite France*, la place qu'aurait choisie à la Chambre chacun de nos députés :

M. Berger, entre M. Chason et une place non prise ;
M. de la Bourdonnaye, entre M. Lefèvre et M. Le Roy ;

M. Chevalier, entre M. Jonglez et M. Bigot ;
M. Fairé, entre M. Baucarne-Leroux et M. de Soubeyran ;

M. de Maillé, entre M. de Soubeyran et M. Cibiel ;
M. Merlet, entre M. de Juigné et M. de Lanjuinais ;

M. de Soland, entre M. Brame et M. Le Provost de Launay ;
M. de Terves, entre M. Pain et M. du Bodin.

C'est par erreur que le même journal désigne dans cette liste « M. Janvier de la Motte, entre deux places non prises », aucun député de ce nom ne faisant partie de la députation de Maine-et-Loire.

ANGERS.

Le nouvel impôt. — Nous annonçons de nouveaux impôts après les élections. Ils ne se sont pas fait attendre.

Nous avons publié ces jours-ci, dit le *Journal de Maine-et-Loire*, l'arrêté du maire d'Angers créant de nouvelles charges pour les contribuables.

Exposons de nouveau les étrennes que M. Maillé réserve à ses administrés pour 1886.

« Le maire de la ville d'Angers, chevalier de la Légion d'Honneur,

« Vu la délibération du Conseil municipal du 25 mars 1885,

« Arrête :

« Art. 1^{er}. — A partir du 4^{er} janvier 1886, pour avoir le droit d'ouvrir un chantier sur la voie publique... les propriétaires des maisons... devront... acquiescer préalablement, pour le terrain occupé, une taxe de 0,25 par mètre superficiel et par mois... Toute fraction de mètre sera comptée pour un mètre. En tout cas, la taxe à percevoir ne pourra être inférieure à 3 fr.

« Art. 2. Les échafaudages suspendus au-dessus du sol de la voie publique... seront soumis à la même taxe.

« Art. 3. — Lorsqu'il y aura lieu à la perception de la taxe, elle sera due pour un mois au moins, et chaque fraction de mois comptera pour une unité.

« Art. 5. — Dans le cas où le pétitionnaire, pendant le délai pour lequel il aurait payé la taxe, occuperait une superficie plus étendue que celle par lui demandée..., il devrait une taxe double.

« Art. 6. — La taxe dans tous les cas devra être acquittée avant l'occupation de la voie publique, sinon elle sera double. »

Pour 1886, vous n'échapperez pas à de nouveaux impôts, a dit M. Ferry. Dès le premier jour de l'année prochaine, la parole du Tonkinois se réalisera.

Que nous réserve-t-on encore après ?

TROIS-MOUTIERS. — Empoisonnement par les champignons. — Le 31 octobre, M^{me} Mitonneau, demeurant à Trois-Moutiers, avait ramassé des champignons dans les bois. Elle en mangea le lendemain avec son petit-fils.

Mais les champignons étaient vénéneux

et les suites de cette erreur ont été déplorable.

Le jeune Mitonneau est mort samedi dernier, après d'atroces souffrances, et on craint pour les jours de M^{me} Mitonneau.

RENNES.

Le préfet Brancion ne se contente pas de frapper les maires. Il vient de révoquer un malheureux facteur des postes, qui n'avait absolument pour vivre que son maigre traitement. Ce pauvre homme est amputé d'un bras, par suite d'un accident de machine ; il ne peut donc travailler. Il est absolument sans ressources, dit le *Journal de Rennes*, et si des gens de cœur ne viennent pas à son secours, il va tomber dans la plus profonde misère. Dans ces conditions, une révocation n'est pas seulement un acte arbitraire, elle est un acte d'odieuse barbarie.

De plus, les faits reprochés au malheureux facteur de Langon étaient inexacts ! La mesure qui le frappe est deux fois odieuse ; c'est un acte inique, basé sur une dénonciation calomnieuse. Et, comme contraste, dans cette même commune, l'instituteur s'est livré à une propagande effrénée en faveur des candidats républicains, courant, le jour du scrutin, de cabaret en cabaret, pour distribuer les bulletins des républicains, changeant les bulletins conservateurs dans la main des paysans, donnant à boire lui-même, près de la salle du vote, aux électeurs, conduisant les douteux jusqu'à l'urne pour les surveiller.

Et cet instituteur ne sera pas révoqué !

COMME *Athalie*.

Les journaux de Paris ont longuement entretenu leurs lecteurs de l'interdiction d'un drame intitulé *Germinal*.

Le *Petit Breton* a reçu, à l'occasion de cette interdiction, la lettre que voici :

« Monsieur le rédacteur,
« L'interdiction de jouer la pièce tirée du roman de *Germinal* de Zola soulève un tollé général dans la presse radicale.

« A ce propos, permettez-moi de vous rappeler la lettre suivante :

« 5 floréal an VIII.
(25 avril 1800)

« Monsieur,
« Le premier des besoins sociaux, c'est l'ordre, les jouissances des arts ne viennent qu'après ; vous signifierez donc à tous les directeurs et entrepreneurs de spectacle de votre commune la défense la plus expresse de jouer *Athalie* jusqu'à nouvel ordre.

« Salut et fraternité.

« FOUCHÉ. »

« Il est inutile de rien ajouter à cette lettre du ministre de la police. M. Zola ne peut guère se plaindre, sous la troisième République, d'être traité comme Racine sous la première.

« Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

« D^r ALPH. MAURICET. »

AVIS AUX MÉNAGÈRES.

La 8^e chambre correctionnelle de la Seine vient de condamner un commerçant à deux jours de prison, à l'amende et aux frais de l'affichage du jugement pour avoir vendu du beurre sans déduire le poids du papier.

Donc il faut user de son droit et faire déduire le poids du papier.

Pour les marchands, il n'y a point de petits profits ; il ne doit pas y en avoir non plus pour une soigneuse ménagère.

A PROPOS DU STRAPONTIN.

Nous empruntons les lignes suivantes au *Courrier de Paris* de M. Pierre Véron, publié dans le *Monde illustré* :

« On appelle strapontin, en langue fantaisiste, l'appendice proéminent que les dames portent en ce moment au-dessous de la taille.

« Une véritable monstruosité ! Mais le monstrueux, en matière de mode, est presque toujours le durable. Rappelez-vous les longs jours de la crinoline. La caricature y avait perdu ses railleries. La satire s'était déclarée vaincue. On renonça à tuer par le ridicule, cette mode que le ridicule perpétuait.

« Le strapontin actuel n'est pas moins horrible que la crinoline ; mais il est pro-

bable qu'il durera moins longtemps, cela pour deux raisons.

« D'abord parce qu'on ne l'a guère combattu, ce qui fait que vous ne vous acharnez pas, mesdames, à le conserver par esprit de contradiction.

« Ensuite parce que les marchands n'ont pas grand intérêt à en prolonger l'usage : c'est d'un trop maigre revenu.

« La crinoline, au contraire, rapporta des millions.

« Rien donc de surprenant à ce que le strapontin subisse un moment de redoutables assauts. On ne saura jamais sous quel prétexte nos élégantes ont pris un étrange plaisir à se donner cette silhouette hottentote.

« Un humoriste a dit :

« MODE : Art de se donner des difformités artificielles.

« Jamais la définition n'a reçu une application aussi formelle qu'à propos du strapontin.

« Mais nous n'insisterons pas davantage ; si nous nous mettions à l'attaquer dans les journaux, il y en aurait pour un an ou deux de plus. »

LES ALMANACHS POUR 1886.

L'Almanach est le livre de tous ; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire ; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée ; l'ouvrier, pour lire des historiettes ; l'homme de loisir, pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitrines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger ; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles nous signalons avec confiance aux hommes de bien les *Almanachs du Laboureur, de l'Atelier, du Soldat, du Marin et du Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons ; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires ; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placerait bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstenberg.

L'Atelier, le Laboureur, le Soldat, le Marin : 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 50 c. par la poste.

Le Coin du Feu : 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine, 4 fr. 60 c. par la poste.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 9 Novembre

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	14 50 à 15 »	11 » à 11 50
Saumur,	15 20 15 50	8 50 » »
Baugé,	15 75 16 »	10 50 » »
Segré,	15 50 » »	9 » » »
Beaupreau,	15 25 15 50	8 50 » »
Montfaucon,	15 25 15 50	8 50 » »
Montréault,	15 75 » »	9 » » »
Chemillé,	15 » 15 50	8 50 9 »
Champcoceaux,	15 » 16 »	8 75 9 »
St-Flor.-le-Vieil,	» » » »	» » » »
Cholet,	15 » 16 »	9 25 » »
Vihiers,	14 50 15 »	8 » 8 50
Brissac,	15 75 » »	7 75 8 75
Chalennes,	15 50 » »	8 75 » »
Doué,	15 » 15 50	8 » 8 50

A Nantes, blés américains, de 23 60 à 24 » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 20 75 à 21 25 les 100 kilos.

La maison Georges Desnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, prévient ses nombreux clients qu'elle a reçu pour la saison d'hiver toutes ses conserves alimentaires, légumes, poisson, etc., et entr'autres des petits maquereaux à l'huile d'olive qu'elle vend 4 fr. 20 la boîte de 46 poissons, et des filets de harengs saurs préparés à la flamande et marinés à l'huile d'olive surfins de Nice, 60 c. la boîte de 45 à 46 filets. Ces deux articles sont recommandés aux gourmets.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 10 novembre

Le Chalet, opéra-comique en 1 acte, musique d'Adam.

L'AMI FRITZ, comédie en 3 actes, d'Erkman-Chatrian.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

Sommaire du 7 novembre :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Pierre Véron. — Nos gravures : Les anciens cimetières de Paris ; affaires d'Orient ; la fête des Trépassés en Bretagne ; beaux arts : *A five o'clock tea*, par J. Stewart ; Jules Claretie ; le théâtre illustré : *Le petit Poucet* ; le monument de Claude Bernard. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — *D'après Rubens, nouvelle (suite)*, par R. d'Arbois. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Echecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES : Les anciens cimetières de Paris ; affaires d'Orient ; vues de Philippopoli ; la fête des Trépassés en Bretagne ; beaux arts : *A five o'clock tea* ; M. Jules Claretie ; le théâtre illustré : *Le petit Poucet* ; le monument de Claude Bernard. — Echecs. — Rébus.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la *Lanterne d'Arlequin* toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n^o 241 (8 novembre). La Carte politique de la France depuis les dernières élections. La nouvelle Chambre. Ce qu'ils ont dans le ventre. Les élections de Paris. La candidate en action (gravure par L. Th.). Les mastroquets députés. Au Tonkin. Mensonges et vérités. Correspondance.

EN VENTE : le superbe ALMANACH D'ARLEQUIN pour 1886, illustré de plus de 100 dessins. Le plus amusant et le meilleur marché de tous les Almanachs : 25 centimes franco par la poste. Le cent, 15 francs. Les 500, 62 fr. 50. Le mille, 120 fr. (franco de port et d'emballage).

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements : FRANCE. Un an, 2 fr.

Un numéro : 10 cent.

SOMMAIRE DU N^o DE NOVEMBRE. — Dictons populaires. Calendrier, température et travaux du mois. L'été de la Saint-Martin. La tombe du bon curé. Mort au champ d'honneur. Le fermier Bernard et son avocat. Une armée sauvée par un roitelet. La patronne des musiciens. Une Romaine moderne. Les décorations consacrées aux femmes. Le premier moutardier du pape. René a tué sa mère. Le médecin de la famille. Nos passe-temps, etc.

ILLUSTRATIONS : 1 portrait : M^r Forcade. 10 gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire au Rédacteur en chef, M. Gabriel ALCYONI, 7, rue du Cherche-Midi, Paris.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 8 novembre 1885.

Versements de 130 déposants (21 nouveaux), 33,871 fr. 70.

Remboursements, 20,908 fr. 04 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Ambillou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (23^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RIZOU et C^o, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

ADJUDICATION
 A la Mairie de Jumelles, le dimanche 15 novembre, à 4 heures du soir,
 DE
COUPES DE TAILLIS
 ET DE
 Bois à haute tige,
 Sur la terre des Hayes, communes de Brien et Jumelles.

Étude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE MOBILIÈRE
 Après le décès de M^{me} veuve Picard-Oger,
 Au Gaillardin, commune de Dampierre,
 Le dimanche 15 novembre 1885, à midi, et jours suivants s'il y a lieu.

Il sera vendu :
 Lits, tables, commodes, armoires à glaces et autres, buffets, chaises, fauteuils, tapis, pendules, glaces, candélabres, tableaux, vaisselle, batterie de cuisine, draps, serviettes, vêtements d'homme et de femme, piano, cannes, ombrelles, parapluies neufs, carriole et autres objets.
 On paiera comptant, plus 10 0/0.

A LOUER
 PRÉSENTMENT,
 En totalité ou par parties,
MAISON
 Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,
 Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.
 S'adresser, pour visiter, à M^{me} veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

A VENDRE
 DEUX TRÈS-JOLIS
PONEYS
 Avec ou sans harnais,
 Taille 1^m38, bai-brun, 5 ans, très-doux, se montent et s'attellent à un et à deux.
 S'adresser à M. Léon TOURET, rue d'Orléans, 53, Saumur. (817)

A VENDRE
 CINQ CHIENS COURANTS
 Briquets, très-bons.
 S'adresser au bureau du journal.

Fabrique de Chaudronnerie en tous genres
AUGUSTE BILLY
 Rue Nationale, 21, SAUMUR

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'arrivant de faire ses achats pour la saison d'hiver, il possède tout ce qui se fait de nouveau et de confortable en articles de chauffage: Calorifères de toutes grandeurs et de toutes formes, Cuisinières de différents modèles, Poêles de tous prix, Chauffettes, etc., etc.
 Toujours seul possesseur à Saumur du grand FOURNEAU ÉCONOMIQUE à l'usage des Maisons Bourgeoises, Hôtels, Restaurants, système de Fourneaux ne dépensant réellement que moitié de combustible.
 Ces achats, faits dans de bonnes conditions, lui permettent de vendre le plus bas prix possible.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR.
 Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

A VENDRE
JUMENT
 Très-douce, poil bai,
 Agée de 4 ans 1/2, se montant et s'attelant bien, taille 1^m55.
 S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie, 13. (776)

CIDRES
 Mayenne, Bretagne et Normandie
 M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile.
 Magasin Pichat, place du Roi-René, et rue Nationale, 18. (799)

Une DAME demande place de comptable ou autre. — Bonnes références.
 S'adresser, 19, rue Saint-Lazare.

ON DEMANDE à acheter, à Saumur, différents immeubles de 10 à 20,000 francs.
 S'adresser à M. F. GIRARD, rue du Puits-Tribouillet, n° 5, à Saumur.

ON DEMANDE des ouvrières.
 S'adresser chez M^{me} CHAUSSARD, 22, rue du Marché-Noir. (000)

INJECTION PEYRARD
 Ex-Pharmacien à Alger
 Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.
 RAPPORT: « Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 232 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans; le résultat inouï a donné 234 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 494 Européens a donné 494 guérisons. »
 Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse.
 Dépôt à Saumur, pharmacie GABLIN.

GUÉRISON CERTAINE
 et RADICALE
 DE TOUTES LES
Affections de la Peau
 DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science.
 Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
 S'adresser à M. LENOIR, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 41, rue St-Hilaire, à MELUN (S.-M.).
 CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

VOUS QUI TOUSSEZ! Rappelez-vous que les **BONBONS GRAMONT** au éoutron sont le seul remède radical de la **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Enrouements.** — D'un goût agréable, d'une absorption facile (les enfants les sucent par plaisir), ils économisent vingt fois leur prix en épargnant à ceux qui toussent l'achat de pastilles, pâtes pectorales, tisanes, etc., etc., et amènent rapidement la guérison. — Demandez conseil à votre médecin et toujours sa réponse sera invariable: **« Vous toussiez; sucez des Bonbons Gramont. »**
 Prix: la Boîte 1. 75; 1/2 Boîte 41. Sa médaille d'imitations. Exiger rigoureusement la Signature de D^r GRAMONT.
 Dépôt à Saumur: pharm. GABLIN, rue d'Orléans, 27, et princ. pharm.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco
 68, quai de Limoges,
HOTEL DU BELVÉDÈRE
 SAUMUR
 Extraction, Aurification - Prix modéré.

LIBRAIRIE ABEL PILON
 33 - Rue de Fleurus - 33
 PARIS
 A. LEVASSEUR, SEUR
 par mois par mois
 Envoi franco des Catalogues
 LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

EN VENTE
ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE
 (Arrondissement de Saumur)
P. GODET
 Éditeur, Imprimeur-Libraire.
 Se trouve également aux librairies DEZÉ, JAVAUD, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M^{me} veuve FILLOCHEAU, libraire à Deu-la-Fontaine.
 Prix: 10 centimes.
 Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 NOVEMBRE 1885.

Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture précé.	Dernier cours.
3 %	79 60	79 90	Est	775	771 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	518	518
3 % amortissable	81 10	81 65	Paris-Lyon-Méditerranée	1217 50	1222 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509	507 50	Est	371 50	371 25
3 % (nouveau)			Midi	1160	1165	1865, 4 %	510	519 50	Midi	384	383 50
4 1/2 % (nouveau)	104 35	104 50	Nord	1485	1490	1869, 3 %	464 50	463 75	Nord	392	391
Obligations du Trésor	515	515 50	Orléans	1300	1300	1871, 3 %	396	396	Orléans	393 50	392 75
Banque de France	4790	4770	Ouest	839 75	837 50	1875, 4 %	514	512 50	Ouest	381	381 25
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne du Gaz	1445	1455	1876, 4 %	518	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée	391	391 50
Comptoir d'escompte	973 50	973 75	Canal de Suez	2015	2025	Bons de liquid. Ville de Paris	519	519 50	Paris-Bourbonnais	360	359
Crédit Lyonnais	517 50	517 50	C. gén. Transatlantique	470	470	Obligations communales 1870	450	452	Canal de Suez	580	581 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1297 50	1310	Russe 5 0/0 1870	93 50	93	Obligat. foncières 1879 3 %	443	443 50			
Crédit mobilier	195	200				Obligat. foncières 1883 3 %	365	367			

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Ligne d'Orléans				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR				
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				Mixte	Omn.	Omn.	Mixte	Mixte	Omn.	Mixte	Mixte	Direct	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	Mixte	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				matin	matin	soir	soir	soir	matin	matin	soir	soir	matin	matin	soir	soir	matin	matin	soir	
8 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	6 49	9 45	1 53	5 04	8 30	11 10						
6	55	matin	(s'arrête à la Poissonnière)	6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 04	10 10	2 08	5 30	8 48							
9	19	matin	omnibus-mixte.	6 29	7 49	9 10	1 32	4 13	7 12	10 26	2 16	5 38	8 54							
1	25	soir		6 39	7 52	9 27	1 46	4 20	7 23	10 39	2 28	5 40	9 08	11 39						
3	32		express.																	
7	15		omnibus.																	
10	36		(s'arrête à Angers).																	
8 heures	36 minutes	du matin	direct-mixte.																	
9	31		omnibus.																	
8	27		express.																	
12	48		soir, omnibus-mixte.																	
4	44																			
7	24		omnibus (s'ar. à Tours)																	
10	24		express-poste.																	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																				